Le Pass enfant



Le Pass enfant est une carte gratuite qui permet à votre enfant d'accéder aux différents services de la ville : restaurant scolaire, accueil du matin ou du soir, accueils de loisirs des mercredis et vacances. Il est relié à votre compte famille qui vous permet d'inscrire vos enfants, de réserver et de payer toutes ces préstations. Le compte famille est accessible sur internet, dans votre Mairie de Quartier ou en Mairie d'Hellemmes.

Faciliter la vie de vos enfants !
Le **« Pass enfant »** est une carte qui va faciliter l'accès de votre enfant aux accueils et activités, ce n'est pas une carte bancaire !

Un « Pass enfant » par enfant.
Chacun de vos enfants a sa carte personnelle et toutes les cartes de vos enfants sont reliées à votre compte famille. Les consommations de vos enfants sont débitées sur ce compte que vous alimentez régulièrement en fonction de vos besoins.

Une meilleure réponse aux besoins de vos enfants.
Le **« Pass enfant »** permet à l'animateur de disposer de tous les renseignements importants sur votre enfant, par exemple sur le plan sanitaire ou concernant un régime alimentaire particulier.

Renseignements

lille.espace-famille.net/lille/index.do
Régie Centralisée ou Cellule Pass enfant
03 20 49 59 59

Mairies de quartiers

Bois-Blancs
03 20 17 00 40
18, rue du Pont à Fourchon

Faubourg de Béthune
03 20 10 96 40
5 et 7, rue Renoir

Fives
03 20 71 46 10
127 ter, rue Pierre Legrand

Lille-Centre
03 20 15 97 40
31, rue des Fossés

Lille-Sud
03 28 54 02 30
83, rue du Faubourg des Postes

Mairie d'Hellemmes
03 20 41 82 70
155, rue Roger Salengro

Moulins
03 28 55 09 20
215, rue d'Arras

Saint-Maurice Pellevoisin
03 28 36 22 50
74, rue Saint-Gabriel

Vauban-Esquermes
03 28 36 11 73
212 A, rue Colbert

Vieux-Lille
03 28 38 91 40
13, rue de la Halle

Wazemmes
03 20 12 84 60
100, rue de l'Abbé Aerts



Restauration scolaire, Activités péri et extrascolaires

A partir du 4 septembre 2012







Mode d'emploi :

Pour calculer vos nouveaux tarifs pour la restauration scolaire et les services péri et extrascolaires, il vous suffit de déterminer la catégorie correspondant à votre quotient familial fourni par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de vous référer au tableau ci dessous.
En cas de modification importante de votre situation familiale, si votre quotient familial est supérieur à celui de 2010 sans que votre situation ne soit modifiée, contactez votre Mairie de Quartier, la Cellule Pass'Enfant ou la Régie Centralisée.
Si vous n'avez pas de quotient familial CAF, celui-ci sera calculé à partir des pièces que vous fournirez avec votre Dossier Familial Unique.

Catégorie	Quotient Familial	Restauration scolaire	Centres d'Accueils de la Petite Enfance et Espaces Educatifs			Etudes Surveillées *	Accueils de Loisirs Sans Hébergement			
			Tarif matin	Tarif soir	Tarif matin et soir		Tarif /j sans repas		Tarif /j avec repas (tarif unique pour les alsh vacances de Lille)	
		Repas				Par jour	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée
1	000-404	0,50	1,06	1,41	1,70	0,53	0,68	1,36	1,19	1,87
2	405-444	0,58	1,15	1,53	1,84	0,60	0,74	1,48	1,32	2,06
3	445-484	0,69	1,30	1,73	2,08	0,71	0,82	1,65	1,52	2,34
4	485-524	0,84	1,48	1,97	2,36	0,85	0,95	1,89	1,79	2,74
5	525-569	1,02	1,70	2,27	2,72	1,04	1,09	2,18	2,11	3,19
6	570-629	1,22	1,95	2,60	3,12	1,24	1,24	2,48	2,46	3,70
7	630-709	1,42	2,20	2,93	3,52	1,43	1,39	2,79	2,82	4,21
8	710-809	1,63	2,45	3,26	3,91	1,63	1,55	3,09	3,17	4,72
9	810-929	1,91	2,79	3,72	4,46	1,91	1,77	3,54	3,68	5,45
10	930-1249	2,26	3,23	4,31	5,17	2,26	2,04	4,09	4,30	6,35
11	1250-1499	2,51	3,35	4,46	5,35	2,31	2,27	4,54	4,78	7,05
12	1500-1999	2,76	3,46	4,61	5,53	2,36	2,50	4,99	5,25	7,75
13	2000-2499	3,26	3,57	4,76	5,71	2,41	2,95	5,90	6,21	9,16
14	2500-2999	3,76	3,80	5,06	6,07	2,46	3,40	6,80	7,16	10,56
15	3000 et plus	4,26	4,02	5,36	6,43	2,51	3,85	7,71	8,11	11,97
16	Extra muros	5,11	4,82	6,43	7,72	3,01	4,63	9,25	9,74	14,36

Montants en euros.

* Si fréquentation de l'Etude Surveillée et de l'Espace Éducatif, seul l'Espace Éducatif est débité.

En cas de non réservation du repas, tarif «fréquentation exceptionnelle» (50% en plus du prix habituel).